



Mairie de La Saulce

BULLETIN MUNICIPAL ETÉ 2022

Édito

Chères Saulcetières, Chers Saulcetiens,

La Saulce.... Ses atouts méconnus

Porte des Alpes et de la Provence, notre village bénéficie d'un microclimat d'une exceptionnelle douceur.

Au pied de sa colline de Saulce Vieille, oliviers, chênes, pins, cyprès provençaux ornent nos jardins et nos restanques.

La lavande embaume et colore de son bleu si caractéristique notre environnement.

Le ciel azur dessine la colline de Sainte Croix au-dessus du quartier des Caires et La Durance coule lentement vers le Pays d'Aix, la Crau et la Camargue. C'est la Provence !!!

Mais La Saulce est aussi la porte d'entrée des Grandes Alpes !

Au détour du contrefort rocheux, que nous contournons chaque jour au nord du village, quel panorama exceptionnel : Le Massif de Cézize, le Pic de Bure, le Vieux Chaillol, le massif des écrins dessinent un horizon majestueux, idyllique... le terrain de jeux de nos champions, skieurs, grimpeurs et alpinistes !!!

Et puis, vous allez, grâce au confortable sentier mis à votre disposition, vous rendre aisément à la Tour du Guet qui domine comme un véritable phare notre cité, pour vous conforter si vous n'en étiez pas encore convaincus, que vous vivez dans un village formidable qui bénéficie d'un site et d'un climat exceptionnels !

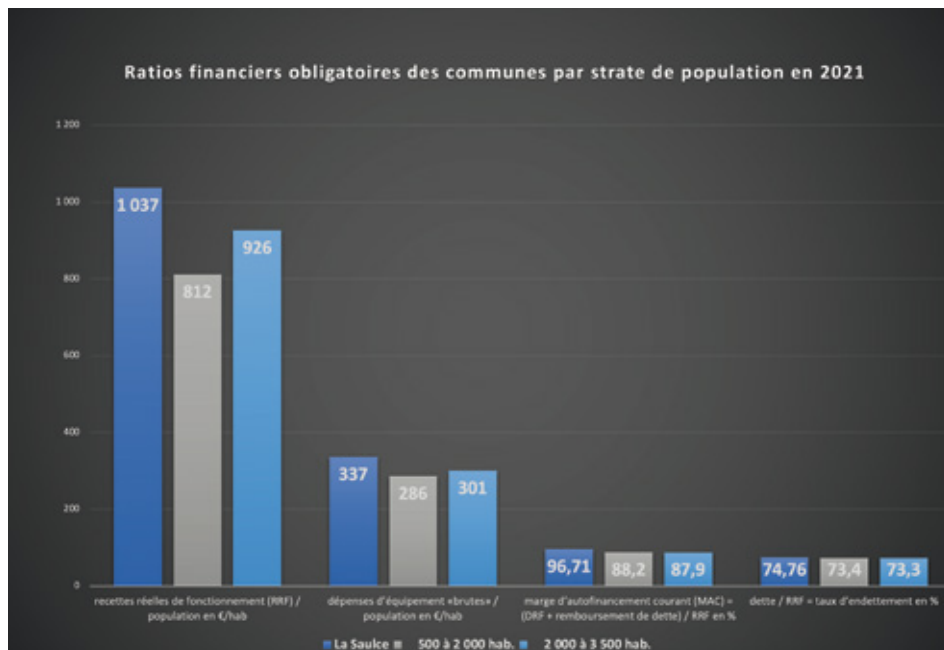
C'est pourquoi, chères Saulcetières, chers Saulcetiens, mon équipe et moi-même avons entrepris depuis trois ans, de faire connaître et de mettre en avant par tous les moyens possibles tous ces atouts méconnus dont notre cité est dotée.

Bien à vous.

**Le Maire
Roger GRIMAUD**



Budget



Au travers de ce graphique, nous vous présentons quelques éléments financiers sur la situation financière de notre commune comparativement à celles de même taille sur le plan démographique.

A la lecture de ces ratios, nous constatons des recettes de fonctionnement supérieures à celles de nos comparables.

Cet élément nous permet d'investir dans des équipements au service de la population.

A ce titre, notre commune s'avère mieux dotée que la moyenne des communes de même strate.

Point important à souligner notre marge d'autofinancement de 96.71% versus 88% pour nos strates de comparaison. Ce ratio permet de révéler la capacité de notre municipalité à financer ses investissements une fois ses dépenses de fonctionnement et sa dette payées. De la sorte, il met en lumière les « marges de manœuvre » d'une commune à développer son territoire sans avoir nécessairement recours à l'endettement.

Dernier notre endettement très légèrement au-dessus de la moyenne (1.36 points de%). Ceci s'explique par le recours opportuniste à l'emprunt dans le cadre du

financement du pôle santé nous permettant de disposer de locaux pour accueillir des paramédicaux : M. Hervé Bielawski kinésithérapeute, Mme Anne Stephan ostéopathe, Mesdames Chaneac, Sarrazin et Troja infirmières libérales en complément et idéalement situé à proximité de la pharmacie de M. Joussetin, du cabinet dentaire du Dr Esposito et du cabinet médical avec nos 2 généralistes Mme Y et M X.

Le recours au levier du crédit, dans le cadre de l'acquisition et l'aménagement de cette opération structurante, est un choix volontaire en vue de profiter tant des conditions de financement particulièrement attractives (1,04% à taux fixe sur 20 ans) qu'en égard au fait que cet investissement génère des revenus encaissés (loyers) supérieurs à la charge financière (annuités du prêt).

Le budget principal, au titre de la section de fonctionnement, affiche un excédent de 130 687.02 €.

La section investissement pré-

sente 514 648 € de dépenses structurantes.

L'excédent cumulé, toutes sections confondues, ressort à plus d'un million d'euros.

Par ailleurs, le budget primitif total 2022 anticipe (total de la section Fonctionnement + total de la section Investissement) 5,7 M € en recettes et 4,7 M € en dépenses présentant de fait un suréquilibre budgétaire.

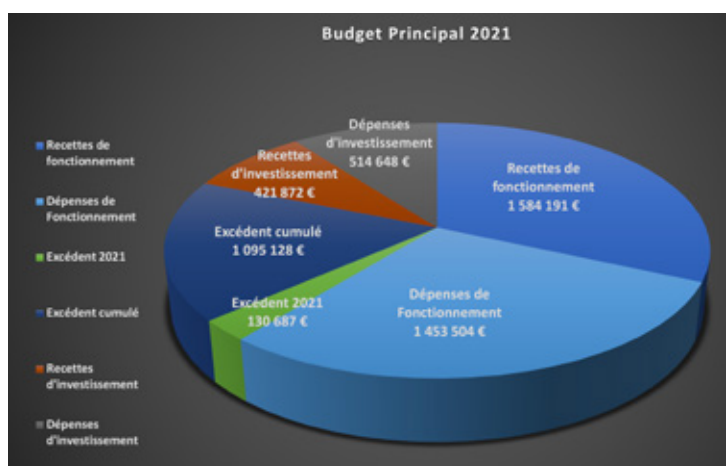
Concernant la fiscalité locale, le conseil municipal a décidé de maintenir les taux relatifs à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et non bâties à leurs niveaux actuels.

Autrement dit, aucune augmentation d'impôts.

Le taux communal reste fixé à 27.89% pour le foncier bâti et à 86.71% pour le non bâti.

Pour mémoire, consécutivement à la suppression progressive de la taxe d'habitation décidée par le gouvernement, la commune perçoit en compensation la quote-part de la TFPB qui jusqu'à présent revenait au département. Dès lors et ce depuis 2021, il convient d'additionner le taux communal de 27.89% à celui du département de 26.10% soit un taux global de 50.99%.

Cette évolution n'entraîne pas de hausse de la pression fiscale pour le contribuable puisqu'il s'agit d'un simple transfert de la part départementale à la commune.



Source DGFIP (Direction Générale des Finances publiques)



VIVAL

Sous l'impulsion de M. et Mme Deauze, entrepreneur et investisseur notoirement connu à La Saulce, votre magasin de proximité sis avenue de Marseille a rouvert en début d'année sous l'enseigne Vival.

La proximité fait partie de l'ADN de l'enseigne avec un concept citoyen de magasin à taille humaine adapté aux petites et moyennes communes rurales.

L'équipe de votre Vival est animée par une volonté de satisfaire sa clientèle en proposant notamment des produits



frais de qualité, sourcés auprès de producteurs locaux, dont un large choix de produits issus de l'agriculture biologique, un rayon boucherie mettant en valeur de belles pièces de viande à un prix très compétitif.

Bien évidemment, vous retrouverez également l'ensemble de l'offre traditionnelle de produits de grandes consommations (alimentaire, hygiène et beauté, bazar...).

Nous souhaitons pleine réussite à Vincent Deauze et ses collaborateurs et gardons à l'esprit qu'au-delà de la notion de service de proximité, il contribue positivement au dynamisme, à l'attractivité et à l'animation de notre commune sans oublier un rôle de lien social. Valeurs phares symbolisant on ne peut mieux le « vivre ensemble ».



Des plages horaires d'ouverture très larges permettant de venir faire ses courses du lundi au vendredi 7h30-12h30 et 15h30-19h30 et le dimanche matin de 8h30 à 13h.



Chez LILI : L'alliance de la proximité et de la qualité

C'est en 2017 que Laurent Guy a choisi de venir s'implanter sur notre commune et d'ouvrir au cœur de notre village son restaurant dénommé « Chez Lili » bien connu des Saulcetiens mais pas seulement.

La notoriété dépasse notre commune et de nombreux clients fidèles viennent satisfaire leurs palets chez Lili.

Le chef a à cœur de travailler des produits de qualité en circuit court et de concevoir des plats gastronomiques faits maison.

En attendant de vous y rendre et pour vous faire saliver, on retrouve à la carte, entre autres, trois poissons et un foie gras poêlés avec leur jus de viande, huile d'olive et basilic, le filet

de bœuf aux gambas, le carpaccio de Saint-Jacques ou l'Aumônière saumon-avocat-crevettes. Figurent également le veau, l'entrecôte ou le filet de bœuf.

Pour mémoire, Laurent a fait ses classes et exercé durant de nombreuses années au sein d'établissements de renom avant de gérer sa propre affaire dans la région lyonnaise.

Le cadre est intimiste, la salle comprend 35 couverts seulement pensez donc à réserver.

En formule apéritive, vous serez séduits par la planche de charcuterie et Socca.

Toute l'équipe de chez Lili vous accueille avec le sourire et le plaisir de vous faire passer un agréable moment du mardi midi au dimanche midi et du mardi soir au samedi soir.

Restaurant recommandé par le Gault & Millau.



Club bouliste de La Saulce

Le club bouliste de La Saulce a vu le jour en novembre 1979. Il comporte une cinquantaine de licenciés qui se déplacent dans les 04 et 05 mais aussi d'autres départements tout au long de l'année.

Cette année une équipe va évoluer en N3, 2 équipes en AS départementale ainsi qu'une équipe féminine. Trois équipes se sont qualifiées pour les Championnats de France qui auront lieu à Saint-Denis Les Bourgs dans l'Ain en juillet.

Bonne chance à nos équipes !!



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai 2022, cette année encore s'est déroulée, pour le plus grand plaisir des Saulcetiens en présence des autorités habituelles et des saulcetiens accompagnés d'enfants.

Les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes ont également participé à la cérémonie aux côtés de Monsieur le Maire.

École de Yoga

Depuis 2011, l'école de Yoga de La Saulce vous accueille toute l'année pour des cours adaptés à votre niveau et votre âge.

Enfants, ados ou adultes, le cours d'essai est gratuit et sans engagement, sur simple rdv au **06 74 00 92 97**.

Située rue de la Charreirasse, la salle est dédiée aux pratiques des postures, souffles et méditations typiques du Yoga Indien ancestral.

Depuis 2021, elle sert aussi à l'aide aux devoirs et cours de soutien pour les élèves du CP jusqu'à la Terminale, avec des initiations à la gestion du stress et au développement de l'attention et la concentration.

CABINET INFIRMIER

Les infirmières sont désormais installées au sein du Pôle Santé

50 Rue de Provence,
05110 La Saulce
Tél : 06 07 85 27 22

OSTÉOPATHE

«L'ostéopathie est une thérapie de soins manuelle qui prend en charge le patient dans sa globalité afin de rétablir l'homéostasie et l'équilibre entre les différentes structures du corps» L'ostéopathe va redonner de la mobilité et de la souplesse en relâchant les tensions ; Il prend en charge tout le système musculo-squelettique (os, ligaments, tendons, muscles).

Voici comment Anne STEPHAN définit sa profession d'ostéopathe. Elle est installée depuis 3 mois dans le pôle santé, 282 avenue Napoléon à LA SAULCE,

diplômée du CEESO Paris en 2013 (5ans d'études), Brestoïse d'origine ou elle a exercé pendant 5 ans, puis à Annecy pendant 3 ans, elle a choisi définitivement les Hautes-Alpes pour lieu de vie et LA SAULCE pour exercer sa profession d'ostéopathe à votre service.

Sur RDV Tel : 07 67 72 98 69

Fermeture

du 27/7/2022 au 20/8/2022



Cabinet Médical

MERCI À NOS MÉDECINS ... !

Ils étaient sollicités de toute part... Ils ont choisi LA SAULCE pour s'installer, et vous leur avez fait confiance et réservé un excellent accueil.

Oui, nous voulons remercier nos deux médecins les Dr Rachel DE RIVOYRE et Fabien PORET pour ce choix qui vous a permis chers administrés d'être à nouveau soignés à La Saulce.

Petit rappel :

Début 2018, les docteurs FAVRE et GAUDIN prennent leur retraite, et rien n'est fait par la municipalité en place pour tenter de retenir le docteur FOREST, dernier médecin intervenant à La SAULCE, il s'en va à La Bâtie-Neuve... Le cabinet médical qui avait été créé en 1975 ferme à la stupeur des Saulce-tiers qui se retrouvent orphelins !



Début 2019, dès notre élection à la tête de la commune, nous mettons comme priorité absolue de notre programme la réouverture du cabinet médical. Dans le contexte extrêmement difficile des « déserts médicaux » et de grave pénurie de médecins, malgré tous nos efforts, de multiples contacts, tentatives, candidatures fantaisies, nous allons mettre trois ans pour retrouver, et nous devons dire que nous en sommes très fiers, non pas un mais deux médecins. Et pourquoi deux, direz-vous ? Parce que plus aucun jeune médecin ne veut aujourd'hui s'installer seul pour exercer ce métier si difficile.

Ils sont installés dans le cabinet médical historique avenue Napoléon (à côté du centre d'esthétique)

Tel : 04.65.03.10.15



Conseil Municipal Jeunes :

LES JEUNES S'IMPLIQUENT POUR LEUR VILLAGE

La première séance du Conseil Municipal Jeunes a eu lieu le 26 mars dernier afin d'élire le jeune Maire. Trois candidats se sont présentés.

A la question pourquoi vouloir devenir maire ? La réponse est unanime « Proposer des actions qui rendront heureux les jeunes et les Saulcetiens ».



L'élection s'est déroulée en conditions réelles, comme le veut la tradition les trois jeunes ont pris la parole pour se présenter et exprimer leurs idées. Ils ont ensuite répondu aux interrogations des autres conseillers juniors présents. Après un premier tour où les votes se sont retrouvés ex aequo, c'est finalement Cristiano FAVAZZO qui a été élu au second tour jeune Maire de La Saulce pour un mandat de deux ans.

Il est prévu que les dix conseillers juniors se retrouvent tous les deux mois pour des réunions de travail et au moins trois fois par an pour des séances plénières qui auront lieu sous la présidence du Maire Roger Grimaud.

Une première séance de travail s'est ensuite déroulée afin de poursuivre les réflexions communes sur les futures actions qu'il souhaite mettre en place avec un budget alloué de 2 000€. A l'issue, 3 pistes d'actions se sont dégagées elles seront présentées pour validation lors du prochain Conseil Municipal Jeunes qui aura lieu en septembre. La mise en place des projets aura lieu dès l'automne.

RELAIS PETITE ENFANCE :



Depuis le mois de février, Le relais Petite Enfance propose des temps d'animation le lundi matin dans la salle du Foyer, à destination des enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Ce premier semestre a été riche de joies, de découvertes et de partages pour le plus grand bonheur des tout-petits et des assistantes maternelles.

Vous êtes assistante maternelle et vous souhaitez participer à ces temps d'animation, vous pouvez contacter le relais au **06.07.68.39.65**.

Nous nous retrouverons tous les lundis à partir du 29 août à la salle du Foyer.



RAPPELS

Après plusieurs rappels de la gendarmerie nous souhaitons vous indiquer que l'arrêt ou le stationnement sur la voie, avenue de Marseille au

niveau des commerces du centre du village est interdit et qu'il est préférable de stationner sur l'arrêt minute face à la boulangerie ou sur tout autre stationnement proche des commerces prévu à cet effet de manière à éviter tout accrochage ou accident.



Dans un esprit de bien vivre ensemble et pour le confort de tous sur les trottoirs ainsi que pour la sécurité et la visibilité en bord de voiries, l'entretien des haies est primordial et nous souhaitons vous rappeler qu'il est de votre ressort de l'effectuer au minimum 1 fois par an.



Travaux et équipements publics

OPÉRATION FAÇADES - DEVANTURES

L'opération façades – devantures de La Saulce est une politique volontariste initiée par la commune en partenariat avec l'organisme SOLIHA. Il s'agit d'un dispositif d'intérêt public qui permet d'agir sur les immeubles privés incitant leurs propriétaires à réaliser des travaux par une subvention et un accompagnement.

Cette opération exprime la volonté :

- **D'améliorer l'espace public et le cadre de vie des habitants et des visiteurs,**
- **De requalifier, valoriser et préserver le patrimoine visible de l'espace public et l'identité architecturale locale,**
- **De créer une dynamique de travaux qui bénéficie aux entreprises locales.**

Cette opération s'appuie sur la mise en place d'un suivi-animation assuré par SOLIHA Alpes du Sud et permet l'instruction des demandes, l'accompagnement des demandeurs en matière technique et architecturale, la présentation des autres dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat.

Les subventions mises en place dans le cadre de cette opération ne constituent pas un droit pour les demandeurs et demeurent conditionnées et dans la limite des crédits disponibles réservés à cette opération.

Depuis le lancement de cette opération, deux propriétaires ont bénéficié de cette offre.



ENTRÉE NORD

Les travaux d'embellissement et de sécurisation de l'entrée nord se sont terminés dernièrement.

Le planning a été respecté et les objectifs atteints à savoir améliorer le cadre de vie par un aménagement de qualité faisant la part belle au végétal et sécuriser la circulation notamment des piétons et cycles.

Cet aménagement s'inscrit dans le cadre du projet d'itinéraire cyclable « Gap - Val de Durance ».



Festivités, animations et culture

Trail de la Saulce 3^{ème} édition

LE 28 AOÛT 2022

Comme depuis deux ans, pendant la fête du village se déroulera le trail de la Saulce, avec ses deux parcours chronométrés, le mythique parcours de la Tour avec 7,5 km (350m+) et un nouveau grand parcours de 16 kms (950m+)

Viendront s'ajouter à ces derniers deux nouveautés pour cette 3^{ème} édition, un parcours de marche pédestre de 7,5 km et un parcours enfant sous forme de passage d'obstacles et de défi.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rapprocher de La Saulce animation ou du site de la mairie.



TRAIL LA SAULCE 2022
Dimanche 28 Août
3 PARCOURS
DÉPART STADE DE FOOT À 9H30

1	PARCOURS DE LA TOUR 7,5KM ET 350M DE DÉNIVELÉ	10€ INSCRIPTION ET RAVITAILLEMENT
2	PARCOURS DE GANDIERE 16 KM ET 950M DE DÉNIVELÉ	13€ INSCRIPTION ET RAVITAILLEMENT
3	PARCOURS ENFANT AU STADE DÉPART À 11H00 non chronométré	Nouveau

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS RDV SUR WWW.LASAULCE.FR OU AU 06.73.12.22.45



A la découverte d'une zone humide
Zone naturelle des Piles à La Saulce (05110)

Visites guidées à partir de 9H gratuites et sur réservation :
06.71.43.77.87 ou sylvain.grimaud@lpo.fr

Mercredi 13 juillet
Dimanche 24 juillet
Mercredi 27 juillet
Mercredi 10 août
Mercredi 17 août
Dimanche 21 août

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
VINELI

A LA DÉCOUVERTE D'UNE ZONE HUMIDE



FÊTE DE LA SAULCE DU 26 AU 30 AOÛT
FÊTE FORAINE DU VENDREDI AU LUNDI INCLUS

JEUDI 25 AOÛT
Challenge Marcel LESBROS Réservé sociétaires en 3 parties

VENDREDI 26 AOÛT
18H Pétanque doublette formée
19H **SOIREE PORTUGAISE** PLACE EGLISE

SAMEDI 27 AOÛT
8H **VIDE GRENIER** AV. DE MARDEILLE
9H Pétanque tête à tête
11H45 **APERITIF DU MAIRE OFFERT** devant la Mairie
14H30 Pétanque triplette formée
18H30 / 20H **PENA LES PLATT BAND**
21H **LOU JAM** PLACE DE L'EGLISE

DIMANCHE 28 AOÛT
9H Pétanque doublette « Enfants + Adultes »
9H00 **TRAIL DE LA SAULCE**
9H échauffement trail avec Virginie
10H45 initiation gymnastique avec Virginie au stade AVEC SAXO
Défi sportif pour enfants gratuit
12H SAXO APERO Dans la fête
14H30 Pétanque triplette mixte formée
17H30 **SPECTACLE MAGIE GRATUIT**
17H30 SAXO APERO DANS LA FETE
18H **PENA LES ASTRES AUX NOTES**
21H25 Retraite aux lampions départ devant l'Eglise
22H **FEU D'ARTIFICE** AU STADE
22H30 **DJ Vincent UZEST** PLACE EGLISE AVEC SAXO DEBUT DE SOIREE

LUNDI 29 AOÛT
8H30 Provençal triplette

Fête patronale de La Saulce

La traditionnelle fête patronale du village se déroulera du 25 au 29 août.

Le programme sera particulièrement complet tout au long de ces jours de fêtes : concours de boules, concerts, manèges.



Feu de la St Jean

Le traditionnel feu de la St Jean, organisé par le CCAS avec la participation de La Saulce animations, s'est déroulé exceptionnellement sur le petit parking de la bourgade car un grand concours de boules était organisé sur cette journée. Un feu gigantesque a été réalisé sur le terrain de la bourgade.



Montagne en fête

Pour la première fois sur La Saulce l'office de tourisme a organisé sur notre commune « montagne en fête » cette manifestation réalisée

sur l'aboretum, avec de multiples activités pour grands et petits qui ont pu profiter avec cette belle journée ensoleillée « sauts en parachute, vélo, trottinette électrique, mur d'escalade etc... Cette journée a pu faire découvrir aux saulcetiens mais aussi à toutes les personnes extérieures les sports de montagne gratuitement.

CARNAVAL réalisé par le CCAS et La Saulce animations AVEC LE GROUPE TOUT SAMBA, Les enfants ont pu se retrouver déguisé et profiter de jeux gonflables offerts à la fin de leur parcours devant le gymnase.

LA FÊTE DES QUARTIERS organisée par le CCAS a récolté un vif succès cette année sur 5 points de rassemblement dans La Saulce avec un jeu sur les connaissances de notre village. En cadeau un très beau panier garni pour chaque quartier organisateur.

FÊTE DE LA MUSIQUE, organisée par La Saulce animations a réussi à réunir environ 200 personnes qui ont pu profiter le samedi soir du groupe LEMON PEPPER.



Tribune des élus d'opposition « avec vous pour la saulce »

Bonjour à toutes et à tous,

Comme convenu, nous mettons notre petite bafouille dans cet édit.

Mais cette fois-ci c'est avec nostalgie et surtout une grande tristesse que nous prenons la plume. Nous souhaitons rendre hommage à un homme qui a beaucoup compté pour La Saulce et pour nous.

Nous parlons de Monsieur Claude Vial.

Élu en 1977, sous la mandature de Monsieur Lesbros, dont il a été le premier adjoint, il a été élu Maire de La Saulce en 2001. Il a assumé sa fonction jusqu'en 2018 où malheureusement, à la suite d'un grave problème de santé, il a dû se retirer.

Nous nous souviendrons de lui comme d'un homme proche de ses administrés, respectueux envers les gens et ses employés.

Il a œuvré sans discontinuer pour Notre commune et pour le bien-être des saulcetières et des saulcetiens. Très pointilleux et sensible sur les dépenses, il a été à l'origine, avec son équipe, de la baisse conséquente des impôts de notre village en 2001 et a été soucieux de la maintenir.

Oui Claude tu nous manques, ta droiture, ton intégrité, ta gentillesse...

Tu resteras à jamais dans nos coeurs et dans nos mémoires.

Nous voulons aussi saluer son épouse et ses enfants qui l'ont accompagné dans les bons comme dans les mauvais moments.

Merci pour tout Monsieur Claude Vial.

Toute l'équipe d'Avec vous pour La Saulce vous souhaite une très bonne période estivale.

Thierry PLETAN, Martine FLOUROU, Franck LAGIER, Eva SIROT



ALERTE CANICULE

NIVEAU VIGILANCE « ORANGE »

Une cellule de veille a été mise en place dans le cadre du CCAS.
Pour tout renseignement, signalement ou alerte s'adresser à la Mairie :

04 92 54 20 13 ou mairie@lasaulce.fr

Chers administrés soyez attentifs à vos voisins et à vos amis surtout s'ils sont âgés.

RESTRICTIONS SÉCHERESSE

NIVEAU « ALERTE » - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 08/07/22 :

- ▶ Interdiction d'arrosage de 9h à 19h des jardins, des potagers et agrément, des espaces verts et pelouses de stade.
- ▶ Interdiction de lavage des véhicules et des terrasses (sauf stations professionnelles)
- ▶ Interdiction de remplissage des piscines et spa (mise à niveau autorisée)
- ▶ Fermeture des fontaines (sauf si circuit fermé)

État Civil

ILS SONT NÉS

OLIVRÉ Maël, né le 08/02/2022

BRUNET Selena,
née le 25/02/2022

JOAQUIM LEMOS Léo,
né le 28/02/2022

BLEIN Mikail, né le 15/03/2022

GROS Lily, née le 02/04/2022

CARON Aria, née le 27/04/2022

EYMARD KIERZEK Mikä,
né le 15/05/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

DUNY Ginette, le 07/01/2022

GERTOUX Robert,
le 27/01/2022

SAUVIGNET Anne-Marie,
née **JALADERT** le 20/02/2022

CAMALLONGA Hélène,
née **YORGI**, le 13/05/2022

BONNAFOUX Gaston,
le 21/05/2022

VIAL Claude (Maire de La Saulce de 2001 à 2015). Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a respecté 1 minute de silence en sa mémoire.

Après plusieurs semaines de travail, un nouveau site internet est en ligne pour la commune et ses services. Celui-ci correspond aux tendances actuelles il est plus intuitif en s'adaptant aux nouvelles normes des navigateurs.

Infos utiles

HORAIRES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

Accueil du public : Lundi mardi mercredi jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h45 à 17h45, le Vendredi 9h00 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

MÉDIATHÈQUE

Lundi 15h30 17h30 - Mercredi et vendredi 14h30 17h30
Tél : 04.92.21.90.81 - Mail : mediatheque@lasaulce.fr

INFOS UTILES

POMPIERS : 18 et 112

SAMU : 15

PHARMACIE JOUSSELIN : PLACE DE LA LIBERTÉ : 04 92 54 25 15

CABINET MÉDICAL : 04.65.03.10.15

CABINET INFIRMIER : 06 07 85 27 22

OSTÉOPATHE : 07.67.72.98.69

PORTAGE DES REPAS

Le CCAS met à disposition un service de portage de repas à domicile. Les repas sont préparés par un traiteur local.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS, en Mairie au 04.92.54.20.13



Mairie de La Saulce

Le Village - 05110 LA SAULCE
Tél. : 04 92 54 20 13 / Fax : 04 92 54 21 41
mairie@lasaulce.fr

Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.lasaulce.fr

Éditeur : Mairie de La Saulce - Dépôt légal n°2001-08
Conception / Réalisation : Païta Communication
Directeur de publication : Roger GRIMAUD
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Comité de rédaction
Photos : Élus, employés municipaux, membres du CCAS, présidents et membres des associations de La Saulce.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.